

# Randonnées Val de Meuse-Voie Sacrée

## - Les 5 frères et les 3 sources -

### Ancemont

Un itinéraire exclusivement en forêt, délimitant en grande partie le pourtour des bois de la commune d'Ancemont.



13.1 km



3h30 - 4h00



balisage

### A découvrir en chemin :

#### Le village d'Ancemont



Au Moyen Âge, le village d'Ancemont dépend du duché de Bar et de la prévôté de Souilly. Selon la tradition, le village portait à cette époque le nom de Mont ; ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle qu'il aurait pris le nom d'Ancemont, après avoir été réuni au village d'Ance, situé dans la vallée allant à Dugny et détruit par les Suédois.

L'église, dont l'architecture imite le style ogival du XIII<sup>e</sup> siècle, est construite en remplacement d'un édifice datant de 1686. Elle a possédé une statue de sainte Marie-Madeleine, de caractère champenois. Vendue en 1906 à un antiquaire de Verdun par le prêtre de l'époque, elle fût rachetée par les Beaux Arts et est désormais conservée au Louvre.

Office de Tourisme Val de Meuse-Voie Sacrée

43 Rue du Rattentout

55320 DIEUE SUR MEUSE

Tél : 03 29 87 58 62

[tourisme@valdemeuse.fr](mailto:tourisme@valdemeuse.fr)

[www.tourismevaldemeusevoiesacreee.fr](http://www.tourismevaldemeusevoiesacreee.fr)

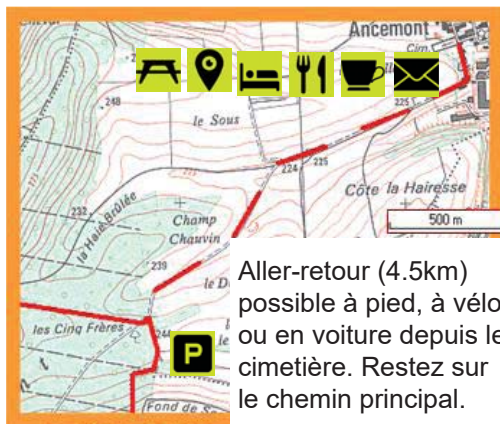
Avec l'appui du Club des Côtes



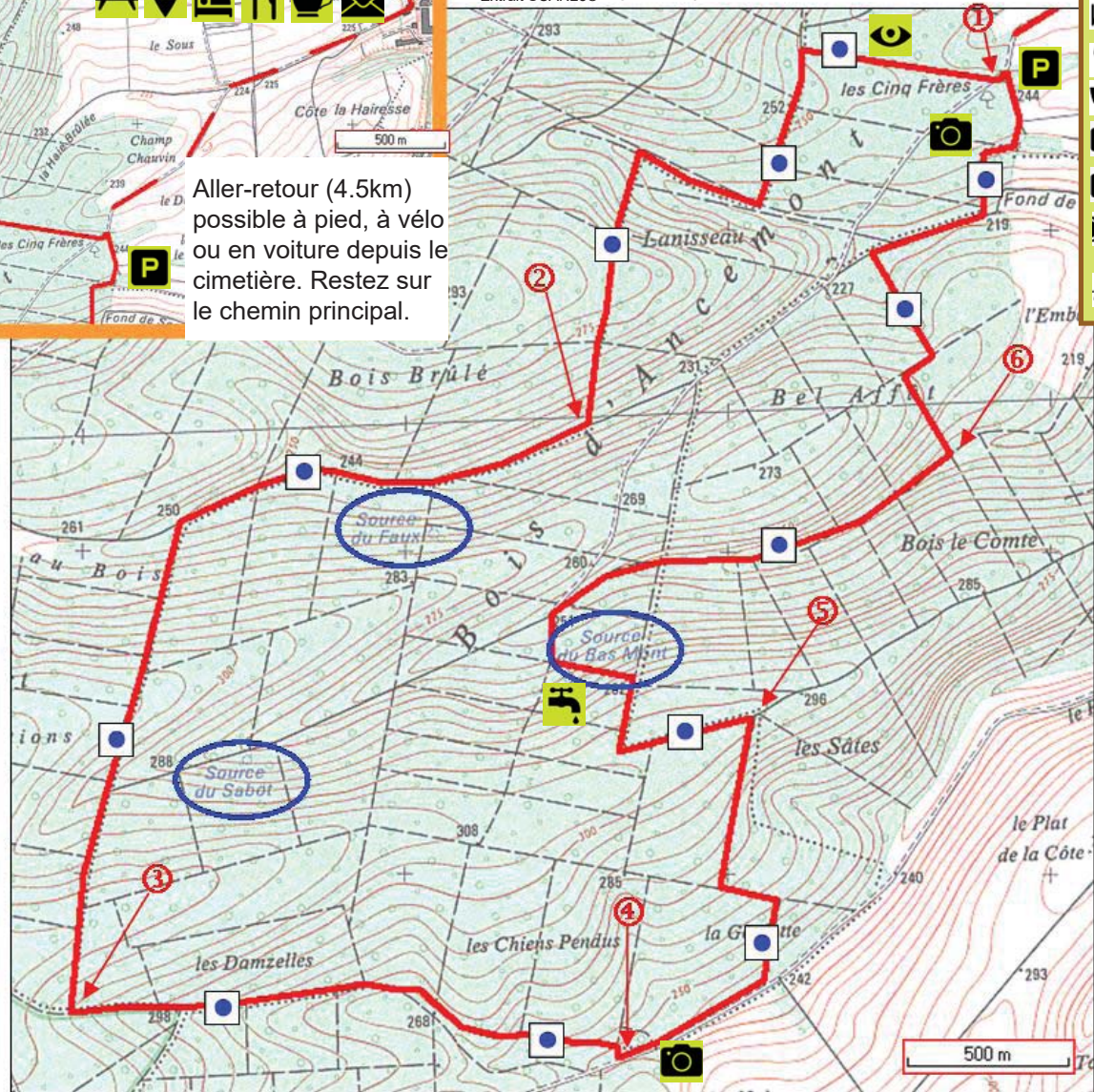
## Le Fleuve Meuse et son canal

Long de 950 km, le fleuve Meuse traverse la Haute-Marne, les Vosges, la Meuse et les Ardennes ainsi que la Belgique et les Pays-Bas pour se jeter dans la Mer du Nord. Fortement canalisée au nord des Ardennes, la Meuse est sur le territoire meusien un fleuve sauvage et sinueux sur près de 200 km. Elle est la colonne vertébrale du département éponyme, le traversant du nord au sud en proposant des paysages charmants, beaux, tranquilles, reposants, vivifiants... Elle traverse entre autres les villes de Stenay, Dun-sur-Meuse, Verdun (haut-lieu de la guerre 14-18), Saint-Mihiel et Commercy. La Meuse (le département) dispose de la plus belle partie du fleuve, car sauvage et peu concernée par les activités industrielles. Même s'il sort souvent de son lit, les habitants des bords de Meuse sont très attachés à ce fleuve libre qui aime divaguer ! Anciennement appelé « canal de l'Est », le canal de la Meuse emprunte le lit de la Meuse. Il est l'une des grandes voies d'accès de nos voisins plaisanciers belges, hollandais et allemands. Il suit un tracé sinueux, parsemé de nombreuses écluses. Le chemin de halage bordant le canal invite à de belles balades à pied ou à vélo.





Extrait SCAN25© - IGN Paris 2006 - Autorisation n°70 600037



- Château de « Labessière »
- Chambre d'hôtes de « Labessière » 3 épis
- Tél : 03 29 85 70 21
- Le bistro « d'Elo »
- Tél : 03 54 65 56 31
- La cépée des 5 frères
- La stèle du monument des Aviateurs
- Poste et tous services à Dieue
- Aire de pique-nique et de jeux derrière la salle des fêtes



Monuments des aviateurs.



Un habitat sur mesure.



Le cépée des 5 frères.

**1.** Les 5 frères : cépée de 5 chênes ayant poussé sur la souche de leur ancêtre. Dos aux 5 frères, prenez le layon entre les coupes 9/10. Passez devant la bauge de sanglier puis prenez à gauche et poursuivez sur 500m environ. Prenez à droite en flanc de côte sur 350m puis à gauche (coupe 15). Poursuivez jusqu'au chemin du fond de vallée.

**2.** Prenez à droite sur 1,5 km environ. Suivez encore le chemin, il monte à gauche assez fortement. Poursuivez au-delà du terminus du chemin blanc de la Source du Sabot.

**3.** Poursuivez à gauche sur le périmètre sur 2 km environ pour arriver sur un chemin blanc.

**4.** Au Monument des Aviateurs, prenez à gauche sur le grand chemin sur 500m environ puis montez à gauche (coupe 35). Effectuez un gauche droite (coupes 36/37) et poursuivez jusqu'à la piste en terre.

**5.** Prenez à gauche puis le 2è layon à gauche en descendant (23/22) pour arriver à la Source de Bas Mont. Descendez jusqu'au chemin blanc mais prenez la piste en terre de fond de vallée sur 1,3 km environ.

Ce circuit est à parcourir sous l'entière responsabilité des promeneurs. Les infos portées sur cette carte ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'OT Val de Meuse-Voie Sacrée. **Attention : période de chasse de fin septembre à mi février.**